**A Calais : résister pour la dignité**

(témoignage d'Anne Malaud, volontaire française, sur un événement survenu le 1er juin 2017)

 Il y avait environ quarante à cinquante bénévoles à la distribution de nourriture ce midi-là. La plupart des associations étaient représentées : Salam, le Secours Catholique, l'Auberge, RCK… les CRS étaient nombreux eux aussi, et avaient donné l'ordre de ne pas distribuer de nourriture, comme ils l'avaient fait déjà la veille.

 Les associations ne voulaient pas accepter un jour encore de priver les réfugiés de nourriture, mais étaient désemparées. Personne ne savait quoi faire, tout le monde attendait, allait et venait. Des réfugiés étaient massés de part et d'autre de la zone, ils attendaient eux aussi. Une bénévole me rapporta que le matin même, la distribution de thé de Salam avait été empêchée par la police, et certains bénévoles déploraient que moins d'une centaine de personnes ait pu avoir à boire. Un autre volontaire m'expliqua que quelques minutes avant mon arrivée, des réfugiés s'étaient approchés des CRS, en s'allongeant sur le sol pour montrer leur intention pacifique, et avaient demandé à boire. Peine perdue.

 Des motards de la gendarmerie sont arrivés pour verbaliser les véhicules (camionnettes contenant la nourriture, ou voitures personnelles des bénévoles de Salam) pour stationnement partiel sur le trottoir. *(Pour info, la pénalité aurait été plus importante si les véhicules avaient été stationnés sur la route uniquement, ce qui aurait constitué un délit, dixit le commissaire-adjoint présent ce jour-là.)*

La situation n'évoluait pas, tout le monde battait le pavé, associatifs et CRS mélangés. Personne ne voulait céder le terrain, tout le monde était dans l'attente.

Cependant, quelques volontaires de RCK ont discrètement préparé des bentos de nourriture à l'arrière de leur camion. Ils en ont rempli trois cagettes.

 A un moment, j'ai vu que deux volontaires s'étaient saisis des cagettes pleines et s'approchaient du côté de la zone en bordure de bois, où des réfugiés attendaient. Cela a créé un léger mouvement en direction du bois, un certain nombre de personnes s'est mis à marcher. Natalia, une volontaire, a même commencé à courir pour rejoindre les porteurs de cagettes ; je lui ai suggéré «  Don't run » pour ne pas créer un mouvement de panique. Des CRS aussi se sont mis en marche dans la même direction.

 Tout a été très vite ensuite. Les cagettes ont été déposées au sol, à quelques dizaines de mètres des réfugiés. Des volontaires ont saisi des bentos et se sont dirigés vers les réfugiés. Tout le monde s'est demandé quoi faire. D'autres volontaires prenaient des bentos et commençaient à avancer, j'ai fait de même. Devant moi, le mouvement des CRS se dirigeait vers la droite (ils étaient éparpillés), j'ai vu qu'à gauche, le champ était libre, et j'ai avancé.

 Après quelques pas, j'ai senti quelqu'un courir derrière moi et m'attraper violemment le bras. J'ai ensuite agi par réflexe de défense : j'ai crié (« Hola hola hola ! », c'est assez drôle sur la vidéo) et, comme j'étais entravée à la fois par un bras qui était attrapé, et par ma boîte chaude dans les mains, j'ai jeté celle-ci en l'air. Ce faisant, j'ai eu l'idée que ce jet pourrait aussi attirer l'attention de tous les volontaires encore calmes, au loin, qui n'avaient pas compris ce qui se passait, un peu comme l'aurait fait une fusée de détresse.

 La boîte s'est ouverte en l'air et la nourriture est retombée en pluie. A ce moment, j'ai reconnu qui me tenait : le commissaire-adjoint. Il avait été aspergé par la nourriture.

 Je n'ai plus bougé. Le policier a commencé à m'emmener sur le côté, je l'ai suivi. Il m'a ensuite tiré sur le bras (comme si je devais courir pour le suivre ? ) Je ne comprends toujours pas ce geste, mais je m'en suis défendue en m'écriant : « Ne me brutalisez pas ! Je coopère… Ne me brutalisez pas! » Il a cessé et m'a conduite à la camionnette de police, où j'ai attendu près de deux autres CRS.

Comme quelques instants après il est revenu auprès de nous, je lui ai présenté mes excuses, et j'ai cherché à lui procurer un mouchoir pour s'essuyer le visage. Malheureusement je n'en avais pas. J'ai demandé au CRS s'il avait des mouchoirs pour son collègue, il m'a répondu : « Il va se débrouiller. »

 J'ai présenté à nouveau mes excuses au policier sali en disant que je regrettais de ne pas avoir de mouchoir, il m'a répondu que « ça ne suffirait pas. » En tout, je lui aurai présenté trois fois mes excuses.

 J'insiste sur cette question de politesse, car je pense que cela est déterminant dans les relations avec la police. (et avec toute personne en particulier!) Mon passage ensuite au commissariat et mes 22 heures de garde-à-vue l'ont confirmé.

 On m'a demandé de monter dans la camionnette avec les deux CRS. Le commissaire-adjoint est alors revenu à la charge, en précisant qu'il y avait lieu de me menotter, car il y avait « outrage et rébellion. » J'ai été menottée. L'agent à l'arrière avec moi était extrêmement correct ; il m'a expliqué, à ma demande, ce qu'entraînait ma situation, en restant très neutre. Je lui ai demandé de me mettre ma ceinture de sécurité, ce qu'il a fait volontiers.

 Au contraire, sur la route du commissariat, l'agent qui conduisait n'a cessé de ricaner. Il avait l'air enchanté de découvrir que c'était un gradé qui avait été touché, et m'a répété tout le long du trajet que c'était très grave pour moi, que j'allais avoir au moins 48h de garde-à-vue plus je ne sais quelle poursuite, etc. Il riait de bon coeur, plusieurs fois, très satisfait de lui. A la fin, comme nous quittions le véhicule, il a employé l'expression : « Un gradé, c'est un dieu, » pour dire que c'était quelqu'un d'intouchable. Comme je ne supporte ni l'intimidation ni la bêtise excessive, je lui ai demandé, avec l'air le plus innocent du monde : « C'est votre dieu ? » Il n'a pas relevé, juste rétabli : « Non, c'est pas mon dieu. »

 Au commissariat, j'ai été bien traitée. J'ai attendu une vingtaine de minutes dans le bureau principal, durant lesquelles j'ai pu prendre l'ambiance dans le commissariat et comprendre que certains policiers ne cautionnaient pas les méthodes du commissaire-adjoint. (Pour ne pas risquer de leur créer du tort, ce que j'ai entendu ne sera pas écrit.)

 On m'a ensuite informée de mes droits : j'ai pu téléphoner à une personne (trois minutes) et en faire appeler une autre par la police, pour prévenir de ma situation. J'ai fait la demande de voir un avocat (commis d'office) et un médecin. Selon le protocole, on a fouillé mes affaires et elles ont été mises de côté, on m'a fouillée au corps, puis fait entrer en cellule, auprès d'une autre femme qui était déjà là. On m'a autorisée à porter ma veste (qui était initialement dans mon sac.) Les chaussures, écharpes, lunettes, montres, (téléphones bien sûr) barrettes, bijoux… sont restés dehors. Pas d'alimentation ni de bouteille d'eau non plus.

 Alors a commencé l'attente.

 A quoi ressemble une cellule ?

A Calais, elles sont de deux sortes :

- les grandes :

une sorte de banc taillé dans le mur, de la taille d'une très longue couchette. Pas de mobilier. Surface au sol d'environ 6m2. Une large fenêtre en verre dépoli, close bien sûr. Une porte et un mur vitré (plexiglas) qui donnent sur le couloir. Une lampe électrique allumée en permanence.

Le sol paraît propre, mais les murs sont couverts de graffitis et surtout de traces de crachats et souillures divers et variés qui noircissent là depuis des années. (On ne se sent pas seul!)

Ces cellules accueillent facilement trois personnes, comme j'ai pu le constater.

- les petites :

toujours la couchette taillée dans le mur, plus courte. Aucune fenêtre, et porte non vitrée. On est uniquement à la lumière électrique. Mais surtout : un WC à la turque se trouve au bout de la couchette. Pour la chasse d'eau, il faut demander que quelqu'un l'actionne de l'extérieur. Toujours le même état de crasse.

Détail amusant : à la base, les cellules ont été peintes en jaune joyeux. Je vous laisse apprécier le tableau.

 Les policiers fournissent des paillasses plastifiées, et si les détenus ne sont pas trop nombreux, on peut avoir une couverture (la jeune femme présente dans ma cellule n'en avait pas eu lors de sa première nuit.) Les paillasses et couvertures passent de cellule en cellule, sont ramassées au sol pour les apporter à d'autres détenus, je ne sais pas à quelle fréquence elles sont lavées mais ce n'est pas ragoûtant.

 Quand on est en cellule, on ne fait rien. On entend ce qui se passe autour : le gars de la cellule voisine qui tape contre la porte et gueule au scandale, les policiers qui vont et viennent à grand bruit de portes et de verrous, la façon dont ils parlent au détenus… Certains policiers tutoient, mais dans l'ensemble de ce que j'ai entendu, le vouvoiement était respecté.

Parler avec ma camarade de cellule m'a aidée. Nous avons pris l'habitude de classer les policiers que nous voyions en trois catégories : les « gentils », les haineux, et les anxieux, de loin les plus nombreux. Nombreux sont-ils, en effet, qui n'osent pas affronter le regard des prisonniers, qui sont perturbés quand on leur demande quelque chose et semblent avoir peur aussi de leur hiérarchie.

 Je profite de cette observation pour expliquer mon positionnement vis-à-vis de tous les policiers à qui j'ai eu affaire.

 Pour moi, il est important de ne jamais perdre de vue que le policier en face est mon égal : comme moi, il fait du mieux qu'il peut selon sa vision du monde et selon la responsabilité qu'il a. Il a sans doute choisi son métier parce qu'il a besoin d'ordre et de sécurité, et aussi, pour certains, parce qu'il veut protéger la population et permettre à chacun de vivre en paix. Il travaille dans une organisation très hiérarchisée et ne peut se permettre aucune initiative, en particulier s'il est en bas de l'échelle.

 La plupart d'entre eux semble être convaincue du bien-fondé de leur action, de même que moi, militante, je suis convaincue du bien-fondé de mon action de résistance.

Chacun joue son rôle, et il ne s'agit pas de « eux contre moi », mais de forces en présence qui dépassent nos simples personnes. Cette vision avec du recul me permet de respecter chaque policier, et dans mes rapports avec eux, de ne pas les pousser dans leur retranchements : accepter que tout ce qui se passe est soumis à un protocole qui nous dépasse tous, y prendre part (par exemple enlever mes chaussures avant qu'on me le demande, quand je rentre en cellule.) et ne pas leur demander une expression personnelle.

 Ce faisant, j'ai maintenu tout du long une attitude courtoise et amicale. Je pense que c'est un peu déstabilisant pour un policier de recevoir de la sympathie de la part d'un détenu, mais c'était ma façon de montrer que je gardais du recul et refusais d'entrer dans un rapport de force, synonyme de violence et de peur.

 Que s'est-il passé ensuite ?

L'attente a été entrecoupée des entrées et sorties de ma camarade de cellule, et des miennes.

 J'ai reçu la visite de l'avocate, trente minutes de confidentialité pour préparer l'audition, puis celle du médecin, cinq minutes pour lui dire pas grand'chose. (Elle m'a expliqué qu'elle était là pour attester que mon état de santé n'était pas incompatible avec la garde à vue. Malheureusement je ne sais pas ce que j'aurais dû lui dire pour être jugée incompatible…!)

 On a aussi pris ma photo et mes empreintes, mais pas mon ADN. (Alors que ma compagne de cellule a eu un prélèvement de salive.)

 Je suis allée un certain nombre de fois aux toilettes (à la demande, et j'avais fait dire par le médecin que j'en avais besoin) et j'ai pu avoir à boire de l'eau. Entre deux, toujours la cellule, toujours l'attente.

 Vers 18h30, plus de cinq heures après mon arrivée, est enfin venu le moment de mon audition.

Elle a commencé par une magistrale engueulade entre mon avocate et l'officière de police qui devait prendre ma déposition. L'avocate était furieuse d'avoir dû attendre autant sans information, la policière furieuse que l'avocate ait menacé de la signaler au bâtonnier, alors qu'elle avait simplement été débordée de travail… les deux criaient tour à tour, et moi j'étais assise au milieu.

Comme ça n'en finissait pas, j'ai osé me manifester, en m'excusant selon ma bonne habitude (!) La policière m'a instantanément donné la parole. J'ai essayé de mettre tout le monde d'accord en rappelant qu'elles n'avaient le choix ni l'une ni l'autre, en quelque sorte commises d'office toutes les deux, et que la situation qu'elles devaient subir était pénible pour tout le monde (pour moi surtout ! ai-je pensé très fort.)

 Nous avons commencé la déposition. La policière a été très attentive et a pris très correctement en note ce que j'avais à dire. A la fin, j'ai pu faire modifier une formulation et rajouter des éléments, même sans rapport apparent avec mon cas. (J'ai fait ajouter qu'il n'y avait eu aucun mot d'ordre de la part des associations pour dire de passer outre l'interdiction de distribuer, et que le port des Bentos était le fait d'initiatives personnelles.)

 L'audition a duré plus d'une heure, à l'issue de laquelle l'avocate a indiqué avoir deux témoignages et une vidéo à produire. Là, coup de théâtre : la policière m'a expliqué qu'elle pensait me laisser sortir maintenant, mais que comme il fallait recueillir ces témoignages et exploiter cette vidéo, ça risquait de prendre du temps et que vu l'heure, elle doutait qu'elle arrive à faire boucler ça ce soir, en particulier ce qui concernait les services informatiques pour la vidéo. Elle m'a laissé repartir en cellule en me disant qu'elle faisait au mieux.

J'ai attendu encore seize heures. La soirée et la nuit ont passé, sans information, dans l'attente.

 Que mange-t-on en garde-à-vue ?

Le matin, on reçoit deux biscuits (sous plastique) et une brique de 25cl de jus d'orange. Après midi et le soir, on peut demander un repas. Le repas consiste en une assiette toute prête (sous plastique) avec moitié riz, moitié sauce à la viande. C'est tout et c'est peu. (J'ai demandé du rab', cela a été refusé.) Pour avoir de l'eau, il faut demander : on n'a pas le droit de garder une bouteille d'eau en cellule.

 Comment se passe la nuit ?

Comme le jour. L'attente. S'allonger, essayer de dormir malgré la lumière, être réveillé régulièrement par des va-et-vient… On ne sait pas quelle heure il est, on se rendort sous la couverture crasseuse… Ma jeune compagne de cellule, qui était enceinte d'un mois, s'est senti mal, elle m'a demandé dans la nuit d'appeler pour qu'elle voie un médecin (elle parlait mal français et était assez maltraitée par la police, entre autres tutoyée quasi systématiquement.) Nous avons tapé contre la porte (métallique, ça fait du bruit pour toutes les cellules) pendant quasiment vingt minutes, il s'est passé très longtemps avant que quelqu'un ne vienne. Faute de médecin de nuit, elle a été emmenée à l'hôpital voisin, menottée. Elle est revenue à peine trente minutes après. Ensuite, elle a repris sa technique de crier contre la porte pour parler de loin à son mari, qui était en cellule de l'autre côté. Leurs cris, en serbe, traversaient toute la prison. Puis, le silence.

 Je n'étais pas démunie. J'ai pensé à Soljenitsyne, Nelson Mandela… pas pour me comparer à eux, mais pour me dire qu'on pouvait résister en prison longtemps, tenir malgré tout, dans des conditions bien pires que la mienne. Les moments où je suis restée seule, j'ai chanté, j'ai médité.

 Le jour s'est levé lentement, le gardien de nuit a laissé place aux équipes de jour, et je n'avais toujours pas de nouvelles de mon cas. Les heures passaient.

 Vers les onze heures, j'ai profité d'une ronde pour interpeller le policier de service, qui s'est trouvé tout étonné que j'essaie de lui dire quelque chose d'autre que mon éventuel besoin d'aller aux toilettes. (policier de catégorie 3, rappelez-vous.) Je voulais en effet faire savoir que je n'avais pas l'intention d'accepter une éventuelle reconduite de la garde-à-vue, car j'avais retenu qu'on pouvait faire recours ; étant donné que la veille au soir mon cas était déjà quasi bouclé, j'aurais aimé savoir où on en était. Il m'a répondu que ce n'était pas de son ressort, qu'il était là uniquement pour nous surveiller, mais que s'il voyait le collègue de quart, il le lui dirait.

 A onze heures trente, j'ai insisté, auprès d'un autre policier.

 Vers les midi, un officier est venu me chercher : ma garde-à-vue était terminée. J'ai appris que les deux témoignages d'associatifs avaient été recueillis le matin, mais que la vidéo restait à exploiter. On m'a donc laissé sortir, en me disant qu'aucune décision n'avait encore été prise par le procureur, et donc qu'il y aurait peut-être encore des suites, des convocations au poste de police de ma ville, ou au tribunal de Boulogne-sur-mer. On m'a rendu mes affaires. Par une heureuse coïncidence, le dernier policier qui est resté avec moi était le jeune qui s'était permis de me tutoyer. J'ai saisi l'occasion, et lui ai parlé en prenant un air de conspiratrice, lui disant que je profitais de ce qu'on n'était que tous les deux pour lui faire remarquer qu'il tutoyait les détenus, qu'il m'avait tutoyée. Il n'a pas répondu. J'ai insisté en disant qu'en soi, ça pouvait être sympa mais que vu les circonstances, ça prêtait à confusion, mais que je lui disais directement pour éviter de lui causer du tort… Il est resté muet, stupéfait je pense.

 C'était fini, on m'a laissée libre de circuler dans le même couloir où j'étais auparavant sous surveillance, personne ne m'a accompagnée à la porte, je suis partie toute seule.
Dehors, j'ai découvert une rue calme bordée de petites maisons de ville ; c'était midi, il y avait des arbres et du soleil. J'ai marché, j'étais libre.